



**« Amitié Lérins Fondacio »**  
Association loi 1901



**Maison d'accueil SAINT SALVIEN à l'Abbaye de Lérins**

## **Dossier d'inscription**

### **Groupe « Jeunes » (moins de 25 ans)**

La maison Saint Salvien est ouverte aux groupes de 10 personnes minimum à 27 personnes maximum.

### **Sommaire**

- 1- Charte d'accueil Saint Salvien\_– Vie sur l'île
- 2- Modalités d'inscription
  - Comment vous inscrire ?
  - Conditions particulières d'inscription
  - Informations pratiques
  - Tarifs
- 3- Modalités de séjour
  - description\_de la maison
  - accès à St Salvien
  - plans du bâtiment
- 4- Bulletin d'inscription (3 pages) et bulletin d'adhésion

Pièces jointes : Accès à l'embarcadère et plan de l'île

## Charte d'accueil à St Salvien et vie sur l'île



La communauté monastique met à disposition de l'association : « Amitié Lérins Fondacio » la maison « Saint Salvien ». Située à une centaine de mètres du débarcadère, dans un bâtiment solidaire du restaurant « la Tonnelle », elle est capable d'accueillir des groupes désireux de vivre dans une autonomie de gestion matérielle. Priorité est faite à l'accueil des jeunes (y compris des mineurs) accompagnés d'adultes. L'association « Amitié Lérins Fondacio » a pour mission de gérer le centre.

Une personne vous accueille à l'arrivée, afin de faire un état des lieux et vous donner une explication pour présenter l'île et la communauté qui y vit. L'autonomie matérielle ne signifie pas, dans l'esprit des moines qui vous accueillent, autonomie totale par rapport au monastère et à ses habitants. Dans le discernement des groupes à accueillir, nous privilégions (même si ce n'est pas exclusif) ceux qui sont portés par un intérêt pour la réalité spirituelle vécue par la communauté monastique.

Le groupe, s'il le souhaite, peut faire la demande afin de rencontrer un moine.

L'île est la propriété des moines de l'Abbaye, elle est un lieu de calme et de ressourcement. L'accueil à St Salvien vaut acceptation des règles de vie suivantes :

- La maison Saint Salvien ne doit pas être seulement un lieu d'hébergement dans un cadre exceptionnel.

Les groupes qui viennent sur l'île et qui occupent ce lieu doivent montrer un intérêt vis-à-vis de la communauté monastique et (ou) de Fondacio qui les accueillent.

Propositions : rencontre du groupe avec un moine et (ou) un membre de Fondacio, donner au groupe la possibilité d'assister à au moins un office...

- par respect, il est demandé d'avoir une tenue vestimentaire correcte.
- toujours par respect, « le silence est d'or » aux abords de l'abbaye !
- le camping et le feu sont rigoureusement interdits sur l'île,
- il n'est pas autorisé de fumer sur l'île
- Merci de n'emprunter que les lieux de passage autorisés (ne pas traverser les vignes ainsi que l'espace réservé aux moines).

## 2) Modalités d'inscription

### a) *Comment vous inscrire :*

#### Par correspondance :

- Remplir le bulletin d'inscription (en fin de document),
- Joindre un chèque (bancaire ou postal) d'acompte, à l'ordre de « ALF» représentant 30% du montant de votre séjour (hébergement et repas éventuels), plus 25 € correspondant au montant de la cotisation annuelle à l'association,
- **Remplir le bulletin de demande d'adhésion à l'association « ALF»** (dernière page),
- Joindre un chèque (bancaire ou postal) de 300€ à titre de caution. (non encaissé). Cette somme pourra servir pour le dédommagement si le ménage n'a pas été fait ou dégradation du matériel.
- Envoyer les bulletins et les chèques au siège administratif de l'association :  
**« Amitié Lérins Fondacio »**  
**Ile Saint Honorat**  
**CS 10040**  
**06414 Cannes Cedex**

#### Que se passe-t-il ensuite ?

- Si votre inscription est acceptée, vous en recevrez une confirmation par mail dès réception des chèques ou par courrier si vous n'avez pas d'adresse mail (la caution n'est pas encaissée).
- Si votre demande ne peut être satisfaite à la date demandée, nous vous proposerons une autre période.

**Pour confirmer votre séjour, vous devez payer le solde 15 jours au plus tard avant votre jour d'arrivée. A moins de 15 jours votre chèque ne pourra vous être remboursé.**

### *b) Conditions particulières d'inscription*

1. Le dossier d'inscription et le chèque d'acompte doivent nous parvenir au plus tard un mois avant la date de début de votre séjour. Si vous besoin n'hésitez pas à nous appeler.
2. Pour être acceptée, toute inscription doit être accompagnée du versement d'un acompte correspondant à 30% du montant total du séjour, le solde de 70% étant réglé 15 jours au plus tard avant votre début du séjour.
3. Le non respect de ce délai pourra être considéré comme une annulation de votre part et entraînerait les frais d'annulation prévus selon :
  - si annulation 30 jours au plus avant le début de séjour, l'acompte est remboursé sous déduction de 25€ pour frais administratifs.
  - si annulation à moins de 30 jours du début du séjour, l'acompte est entièrement conservé.

4. En cas d'interruption de séjour avant la date de fin, aucun remboursement ne pourra être exigé,
5. L'inscription à un séjour implique l'acceptation totale et sans réserve de ces conditions.

### **c) Informations pratiques**

- Un **état des lieux** et un inventaire seront effectués au moment de votre départ ; le chèque de caution vous sera retourné dans les 15 jours qui suivent votre départ si aucun dégât n'est constaté. En cas de dégradations, le montant des réparations sera déduit de la caution, le solde sera alors restitué par courrier.
- Le **nettoyage des lieux est à votre charge, merci de le garantir avant votre départ. Dans le cas contraire, le coût d'une femme de ménage sera déduit sur le montant de votre caution. Le tarif appliqué sera de 30 € par heure de ménage.**
- L'association « Amitié Lérins Fondacio » ne saurait être tenue pour responsable de vol d'effets personnels sur le site.

Nous pouvons être amenés à utiliser des photos pour illustrer nos documents : elles ne sont pas contractuelles.

**Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à envoyer un mail à [accueil.amitielerinsfondacio@gmail.com](mailto:accueil.amitielerinsfondacio@gmail.com)**

Ou bien sur le portable de **Béatrice Aussedat** 06 77 65 74 90

### **d) Tarifs**

#### **Hébergement**

**par nuit/personne : 15€ (coût de revient)**

Selon vos possibilités, nous vous proposons une participation entre **13€ et 18€**



#### **La salle d'animation:**

**Forfait de 100 à 250 € pour une semaine (selon le nombre de personne)**

Possibilité de location à la journée : **3€/jeune/jour**



#### **Les repas**

La maison dispose d'une cuisine très bien équipée.

- **Nous privilégions donc la gestion libre.**



## Modalités de séjour

### *a) Description de la maison St Salvien*

Le lieu d'hébergement peut accueillir jusqu' à 27 personnes. Il est agréé pour l'accueil des mineurs.

Il comporte :

#### 1<sup>er</sup> bâtiment

- 1 chambre de 1 lit
- 2 chambres de 2 lits
- 2 chambres de 4 lits
- 1 chambre de 6 lits
- 1 chambre de 8 lits
- 5 douches (3 salles de bain, dont une accessible aux personnes à mobilité réduite)
- 3 WC dont un accessible aux personnes à mobilité réduite
- 1 cuisine équipée (frigo, congélateur, four et plaques de cuisson, micro-onde) avec batterie de cuisine et vaisselle
- 1 salle commune pour la restauration
- 1 terrasse ombragée avec tables extérieures

#### 2<sup>ème</sup> bâtiment

- 1 salle d'animation (vidéoprojecteur et sono)
- 1 oratoire
- 2 WC

Les lits sont des lits superposés avec un couchage en 80x190.

- **Les draps et la taie d'oreiller (60x60) ne sont pas fournis, merci d'y penser !**
- **Apporter également une serviette de table**

### *b) Accès à Saint Salvien*

La maison est située sur l'île St Honorat (îles de Lérins au large de Cannes).

Accès par navette maritime (20min) à partir de l'embarcadère situé Parking Laubeuf à Cannes.

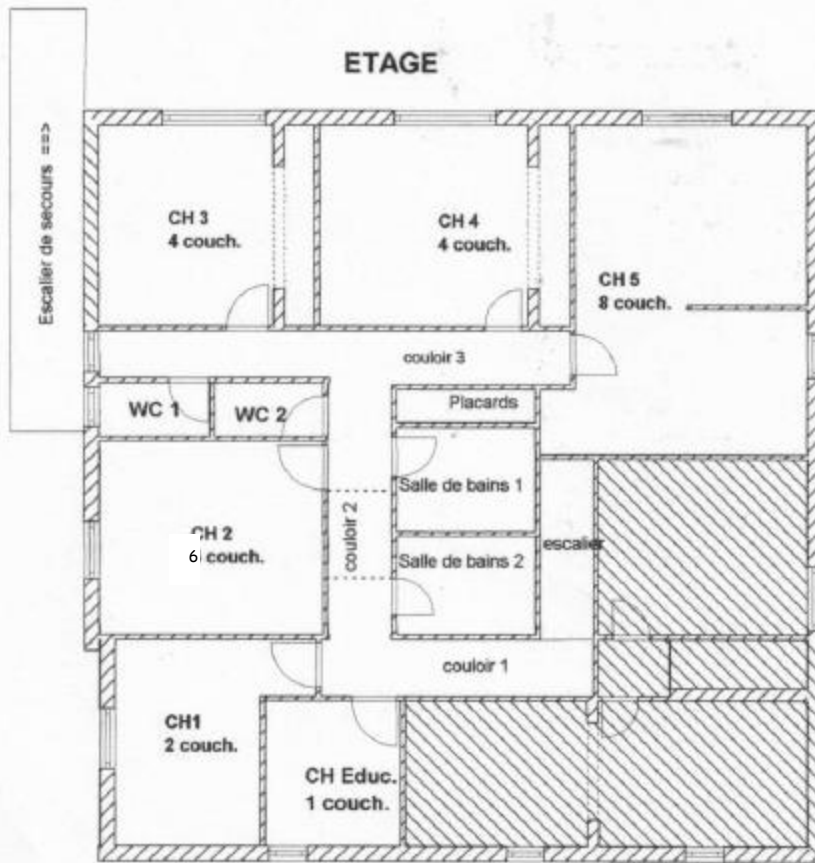
#### Transport en bateau:

Se présenter au guichet de la société PLANARIA «Ile St Honorat ». Un tarif groupe est possible à partir de 10 personnes.

Horaires des bateaux : Renseignement auprès de Planaria au 04.92.98.71.38 ou sur [www.cannes-ilesdelerins.com/](http://www.cannes-ilesdelerins.com/)

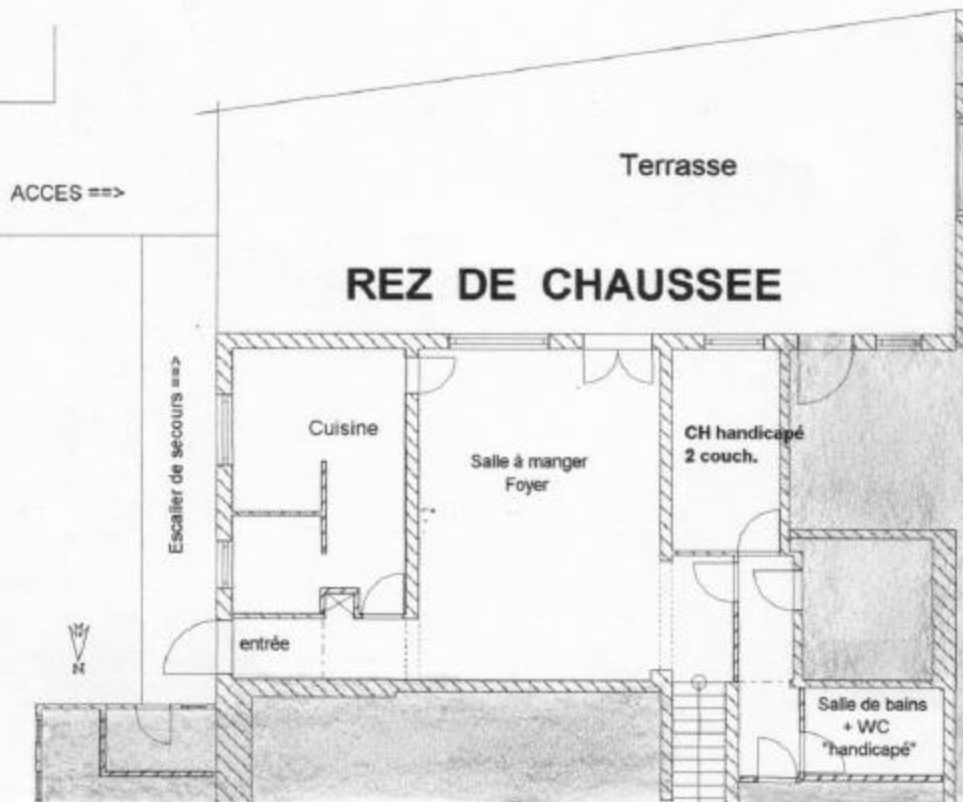
La personne qui vous accueille n'habitait pas sur l'île, nous vous demandons de ne pas arriver au dernier bateau de la journée, ceci afin de lui permettre de bien vous accueillir et de rentrer chez elle par ce dernier bateau.

# ETAGE



# Terrasse

# REZ DE CHAUSSEE



# SAINT SALVIEN

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### 1) Le groupe

Rattaché à une association ou un établissement

- oui lequel ?  
 non

Responsable du groupe

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Mail :

### 2) Le séjour

Date de séjour

Arrivée le:  Par le bateau de :   
(Départ de Cannes)

Départ le :  Par le bateau de :   
(Départ de Saint Honorat)

Formule repas

Gestion libre

### 3) Le prix

Tarif (au choix) moins de 25 ans et animateurs

Hébergement	Nombre de nuits	Nombre de personnes	Total 1
Prix de revient jeune <b>15€</b>			
entre 13€ et 18€ <input type="text"/>			

Salle d'animation	Nombre de semaines	Total 2
Forfait semaine de 100€ à 250€		

A la journée	Nombre de jours	Nombre de personnes	Total 3
Prix par personne 3€			

Bulletin d'adhésion (annuel)	Prix	Total 4
obligatoire	25€	25€

Total 5 (T1 +T2 +T3+T4)	Acompte en %	Acompte
	30%	

Ne pas oublier de joindre le chèque de caution de 300€.



**COMPOSITION DU GROUPE**

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ANIMATEUR
1				<input type="checkbox"/>
2				<input type="checkbox"/>
3				<input type="checkbox"/>
4				<input type="checkbox"/>
5				<input type="checkbox"/>
6				<input type="checkbox"/>
7				<input type="checkbox"/>
8				<input type="checkbox"/>
9				<input type="checkbox"/>
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

# Association : ALF

## Bulletin d'adhésion

Pour une période d'un an à compter de la date d'adhésion.

Nom (ou raison sociale) :

Prénom :

Adresse :

Je verse ma cotisation annuelle de 25 €.

A

Le

Signature :